



Isolation phonique insuffisante dans appart neuf recours ?

Par **libellule**, le **19/06/2008** à **09:55**

Bonjour, je viens d'acheter un appartement sur plan. Il a été livré il y a six semaines et depuis je vis au rythme de mes voisins ! Je les entends marcher, courir (eh oui !), je peux suivre leur conversation s'ils parlent un peu fort, uriner ...etc... j'entends même l'eau dans les canalisations. Étant au rez-de-chaussée, j'entends aussi parler dans le hall d'entrée. J'ai l'impression qu'il est vraiment très mal insonorisé. Quels sont les recours possibles ? comment déterminer le niveau d'insonorisation ?
Rps : le syndic a été contacté et a dit qu'il n'avait jamais reçu de plainte jusqu'à présent et qu'il fallait s'arranger avec les voisins... mais bon il faut bien que les voisins vivent aussi.
Merci d'avance

Par **squale**, le **26/09/2009** à **14:29**

Bonjour, je suis actuellement dans le même cas que vous. Où en êtes-vous car je vois que vous n'avez pas eu de réponse. Qu'avez-vous fait ?
Merci de me tenir informé.